



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 15 mai 1998**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 4 Mai 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 19 Mai 1998

**Conventions Ville de Niort / Associations diverses**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

***Conseillers :***

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

**Secrétaire de séance :** Jean-Michel PASSERAULT

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gérard GAUDUCHON donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.  
M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.  
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.  
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Hervé LAMPIN.  
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
M. Michel RIVALLIN donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

**Excusés :**

***Adjoints :***

M. Jean-Robert BEJUGE

***Conseillers :***

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Guy-Marie GUERET

## CONSEIL MUNICIPAL DU 15 mai 1998

### Vie Associative/Jumelages

### Conventions Ville de Niort / Associations diverses

Monsieur Claude PAGES, Premier Adjoint, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Après avis des offices concernés, pour les associations adhérentes,

Il vous est proposé de passer les conventions attributives de subvention avec les associations ci-dessous nommées :

- Comité de quartier de Souché	1.500 F
<i>Imputation budgétaire : Chapitre 922 - Sous chapitre 261 - Article 6574 # 05398</i>	
- Amicale des retraités municipaux	4.000 F
<i>Imputation budgétaire : Chapitre 922 - Sous chapitre 261 - Article 6574 # 05410</i>	

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Il vous est proposé de passer les conventions attributives de subvention avec les associations ci-dessous nommées :

- Olympique léodgarien	3.500 F
- Aéro club de Niort	60.000 F
- Niort/Compostelle	4.500 F
<i>Imputation budgétaire : Chapitre 922 - Sous chapitre 261 - Article 6574 # 05410</i>	
- Twirling club niortais	1.000 F
<i>Imputation budgétaire : Chapitre 922 - Sous chapitre 261 - Article 6574 # 05398</i>	
- Boule en bois secteur Niort	aide en nature

Madame Nadine PINSON, Adjointe au Maire, expose :

Il vous est proposé de passer les conventions attributives de subvention avec les associations ci-dessous nommées :

- Compagnie "Les Matapeste"	30.000 F
- TEMPO	10.000 F
<i>Imputation budgétaire : Chapitre 922 - Sous chapitre 261 - Article 6574 # 05410</i>	

Monsieur Gérard GAUDUCHON, Adjoint au Maire, expose :

Il vous est proposé de passer les conventions attributives de subvention avec les associations ci-dessous nommées :

- Foyer socio éducatif de l'IUFM	5.300 F
- Association de gestion Exposcience	50.000 F
<i>Imputation budgétaire : Chapitre 922 - Sous chapitre 261 - Article 6574 # 05398</i>	
- IUT Projets	10.000 F
<i>Imputation budgétaire : Chapitre 922 - Sous chapitre 261 - Article 6574 # 05410</i>	

Madame Françoise GAILLARD, Adjointe au Maire, expose :

Il vous est proposé de passer la convention attributive de subvention avec l'association ci-dessous nommée :

- Comité Départemental de Ligue contre le cancer	5.000 F
<i>Imputation budgétaire : Chapitre 922 - Sous chapitre 261 - Article 6574 # 05398</i>	

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les conventions ci-jointes,
- autoriser Monsieur le Maire à les signer et à verser aux associations concernées les subventions afférentes, conformément aux dispositions mentionnées dans les conventions.

### LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0

Non participé : 0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)